



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

DIRECTION
DE L'ACTION FONCIÈRE
ET IMMOBILIÈRE

Formulaire de demande de salles (associations et groupements divers)

SERVICE GESTION DU PATRIMOINE
05.55.45.60.41
05.55.45.61.48
salles.dafi@limoges.fr

Nom de l'Association :

Adresse :

Téléphone : Adresse e-mail :

Nom et coordonnées téléphoniques du signataire de la demande :

.....

Agissant en qualité de : Président(e) Secrétaire Trésorier(e) Membre

Salle(s) sollicitée(s) :

Date(s) d'utilisation :

Horaires :

En cas d'occupations régulières, utilisation pendant les congés scolaires Oui Non

Motif : Réunion Activités de loisirs (gymnastique, théâtre, etc...) Buffet

Repas dansant Arbre de Noël Loto Exposition

Autres (à préciser) :

Autres salle(s) souhaitée(s) en cas d'indisponibilité :

Non Oui (à préciser) :

Joindre obligatoirement au formulaire :

- les statuts de l'association,
- le récépissé de déclaration en Préfecture,
- une attestation d'assurance couvrant la réservation de la salle

Ce document constitue une demande et ne vaut pas acceptation. Après instruction, un contrat vous précisant le prix, les moyens et le délai de paiement vous sera envoyé.

Toute demande doit être établie au minimum 15 jours avant la date de réservation.

Je m'engage au nom de l'association à prendre connaissance du règlement affiché dans la salle et à le respecter.

A :

Signature :

Le :

Protection des données personnelles :

Ces renseignements sont recueillis par la Ville de Limoges sur le fondement légal de l'article 6-1-b (exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles prises à votre demande) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) afin de gérer les réservations de salles municipales, les états des lieux, la facturation et la gestion des contentieux éventuels. Ils seront conservés pendant 3 ans après l'autorisation ou jusqu'au règlement des sommes dues et apurement de tout contentieux éventuels et ne seront communiqués qu'à la Trésorerie Principale. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification si vous estimez qu'elles sont inexactes ou incomplètes (articles 15 et 16 du RGPD). Vous pouvez à tout moment demander la suppression des données périmées ou dont le traitement serait illicite (article 17 du RGPD). Pour exercer ces droits vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (dpo@limoges.fr) ou utiliser un formulaire à votre disposition sur le site Internet de la Ville. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne (www.cnil.fr/fr/plaintes).